

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
CENTRE ÉDUCATIF
MARCEL ROZARD

Table des matières

Identification et données générales sur la structure	3
Activité de l'année 2024	4
Personnes accompagnées en 2024	6
Les admissions	10
Les sorties	12
Ressources humaines	13
Conclusion et perspectives 2025	18

Identification et données générales sur la structure

CENTRE EDUCATIF MARCEL ROZARD
5 rue Marcel Rozard
70000 FROTEY LES VESOUL

ANTENNE DE GRAY
Rue du Chemin Neuf
70100 GRAY

INTERNAT

Unité de vie :

LE PAVILLON

Structure internat mixte

Capacité d'accueil : 8 jeunes

Unité de vie :

18 Rue Marcel Rozard – Frotey-lès-Vesoul

Structure internat mixte

Capacité d'accueil : 4 jeunes

PREPARATION A L'AUTONOMIE

Unité de vie : L'Etang

Structure en semi-autonomie (colocation)

Capacité d'accueil : 4 jeunes

Appartements extérieurs :

Structure en semi-autonomie
(colocation ou seul)

Capacité d'accueil : 12 jeunes

SERVICES EXTERIEURS

PEAD et Service de Suite

Suivi au domicile ou lieu de vie des jeunes

Capacité d'accueil : 25 mesures étendue à 60
en cours d'année

REFERENTES FAMILLES

Suivi au domicile des jeunes

Relai auprès des familles

INTERNAT

Unité de vie :

FOYER

Structure internat mixte

Capacité d'accueil : 16 jeunes

Unité de vie :

CUBE

Structure en semi-autonomie

Capacité d'accueil : 2 jeunes

ESPACE FAMILLE

Structure qui permet d'accueillir
les visites médiatisées

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SEMI-AUTONOMIE (SAJES)

19 Rue Marcel Rozard
70000 FROTEY LES VESOUL

STUDIOS EN SEMI-AUTONOMIE

Unité de vie : PHAJ

Capacité d'accueil : 17 jeunes

Unité de vie : Relais 19

Capacité d'accueil : 4 jeunes

Appartements extérieurs

Boulevard des Alliés – VESOUL :
Capacité d'accueil : 5 jeunes

Cours Montaigne – VESOUL :
Capacité d'accueil : 8 jeunes

Activité de l'année 2024

Le taux d'activité en INTERNAT était fixé comme suit en 2024 : 46 places habilitées. Résultat : 89% pour 41 jeunes suivis en moyenne.

Le taux d'activité en PEAD était fixé comme suit en 2024 : 25 places, puis 60 places habilitées en cours d'année 2024. Résultat : 85% pour 51 jeunes suivis en moyenne.

48 admissions ont été réalisées en 2024, dont 20 en PEAD : 41 sur le site de Frotey-lès-Vesoul et 7 sur le site de Gray.

66 fins de prises en charge : 61 sur Frotey-lès-Vesoul et 5 sur Gray.

Nous avons eu à prendre en charge 16 fratries et nous avons suivi 19 jeunes majeurs. Sur l'année, 70 jeunes ont été suivis en internat (49% de filles et 51% de garçons) ainsi que 76 jeunes en PEAD et en Service de Suite (57% de garçons et 43% de filles).

La moyenne d'âge des jeunes admis en 2024 est de 14 ans, tous les services confondus. Cette année enfin, il est à noter le passage de l'internat au PEAD de 3 situations et le passage du PEAD à l'internat de 4 situations.

Pour l'INTERNAT, ces chiffres reflètent le vécu d'une année de travaux et son lot de perturbations au niveau des prises en charge des jeunes : déménagements successifs, nuisances sonores, espaces envahis n'ont pas été un gage de sérénité pour les jeunes accueillis et les équipes éducatives sur le site de Frotey-lès-Vesoul. De la même façon, les équipes de nuit ont été amenées à intervenir sur le PHAJ et des appartements extérieurs du CEMR, appartements pour lesquels les conditions d'accueil et les fonctionnements ont été très adaptés.

Cette instabilité s'origine également par un public qui ne cesse d'évoluer vers des problématiques psychiatriques et des comportements violents, peu enclin à subir un collectif et sous l'emprise de produits psychotropes. Je ne parle là que d'une partie du public, mais qui s'approche de plus en plus d'une majorité du public accueilli. L'activité de l'internat a été compromise par ces faits, et sur les deux derniers mois de l'année, nous avons été amenés à réduire les accueils de plus de 6 places en internat classique. Sur le site de Gray nous avons maintenu 18 places en compensation avec un renfort éducatif.

En PEAD, l'évolution de notre activité a été mise en place en cours d'année de 25 à 60 mesures, mais l'attente de la nouvelle loi concernant les PEAD (plus considérés en Placements) ont restreint du fait du Département le nombre de mesures qu'ils nous ont adressé en attente de modification de la loi il n'y a rien d'alarmant à cet égard et les prévisions pour la mise en place des mesures d'AEMO RH sont positives ;

Plus inquiétant en PEAD, l'âge des jeunes suivis avec des fratries et des enfants de 4 ans, 6 ans..., qui en cas de besoin de replis ne peuvent pas à ce jour être hébergés sur nos sites. Par ailleurs, le travail de l'équipe éducative avec des plus jeunes n'est plus le même du fait des nouvelles dispositions de type AEMO RH.

Pour l'ESPACE FAMILLE, 786 visites réalisées sur l'année pour 1.5 ETP de travailleurs sociaux (environ 15 visites par semaine en moyenne sur l'année).

Une baisse significative sur le 3^{ème} trimestre avec l'absence d'un salarié que nous ne pouvons pas remplacer sur ce type de suivi.

Une activité importante, mais des demandes de l'ASE afin que l'on puisse réaliser encore plus de visites médiatisées sur le secteur de Gray. Cependant, aucun moyen supplémentaire ni en personnels éducatifs ni en support administratif, psychologique ou logistique.

Un incident important cette année avec l'intrusion d'un père de famille et des menaces de mort auprès des salariés amenant un dépôt de plainte et une nécessaire augmentation de la sécurité dans nos locaux.

Chaque trimestre, des réunions et des temps de travail entre opérateurs du département ont enrichi nos pratiques professionnelles.

INSERTION

Refus des scolarités important pour des jeunes en internat et ou en PEAD. L'addiction aux réseaux sociaux est un fléau, ils refusent de sortir de chez eux, de leurs chambres. De plus en plus de jeunes pour lesquels des aménagements de scolarité avec l'éducation nationale ne sont pas suffisants ; phobies scolaires, addictions aux réseaux sociaux et aux jeux perturbant le rythme de vie.

ACTIVITES LOISIRS

Un séjour en Vendée et au Futuroscope cette année pour le CEMR de Frotey-lès-Vesoul. De nombreuses activités sur le département pour les jeunes présents les week-ends et les vacances scolaires.

Un séjour également au futuroscope et plutôt des séjours adaptés sur le site de Gray au regard des problématiques plus dans la déficience et le médico-social.

Les conditions du droit du travail limitant ces temps éducatifs pourtant importants.

PERSONNELS

Taux d'absentéisme : 8%

Des mouvements importants cette année avec la multiplication de contrats en CDD et pour la deuxième année consécutive le recours à des personnels intérimaires en internat et en doublure, faute de recrutements suffisants de personnes diplômées et sur des situations amenant des réponses urgentes pour assurer la sécurité des usagers.

6 stagiaires d'école du travail social ont été accueillis et 2 apprentis en 3^{ème} année ES poursuivent leurs formations.

La mise en place cette année d'une journée de cohésion des équipes dans le cadre de la QVCT et d'un parcours kayak réalisé à cet effet avec pique-nique.

ORGANISATION

Mise en place des logiciels G-RESERV et du DUI avec encore beaucoup d'appréhension des équipes.

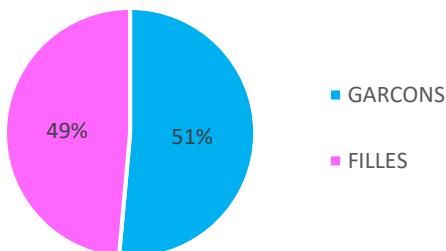
Des temps dédiés à cet effet sont mis en place

Personnes accompagnées en 2024

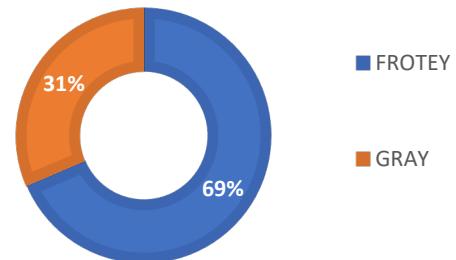
Internat :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	20	28	48
GRAY	14	8	22
TOTAL	34	36	70

**RÉPARTITION FILLE/GARCONS EN
INTERNAT AU COURS DE L'ANNÉE 2024**

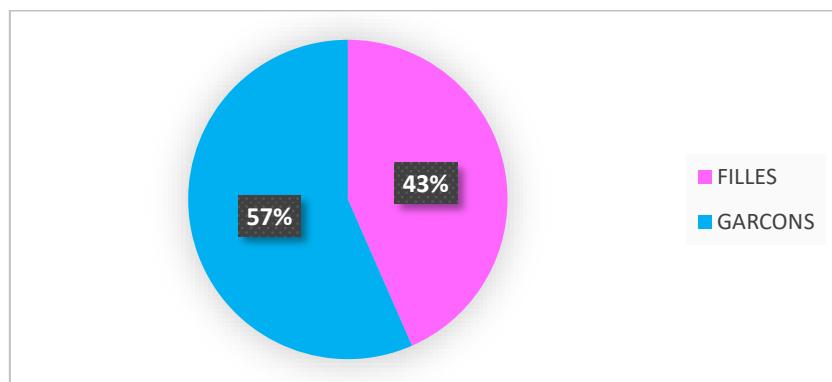


**RÉPARTITION PAR SITE DES 70
JEUNES PRIS EN CHARGE A
L'INTERNAT**



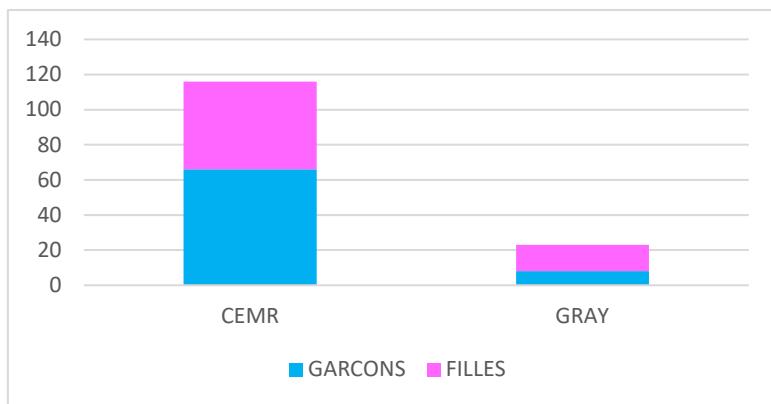
PEAD / Services de Suite :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	32	43	75
GRAY	1	0	1
TOTAL	31	38	76

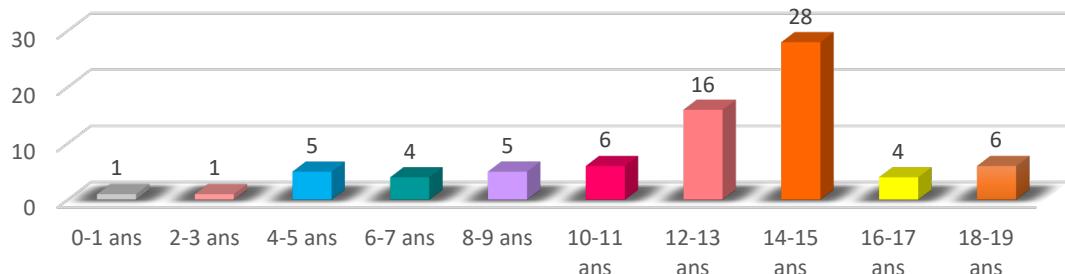


CUMUL DES JEUNES PRIS EN CHARGE EN 2024 :

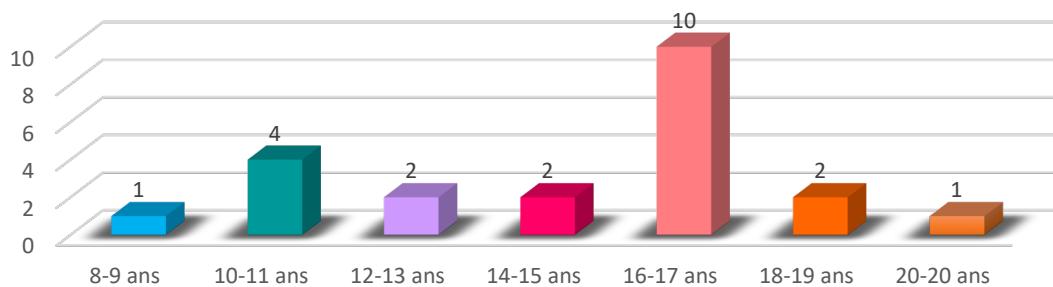
Répartition des 146 jeunes suivis par site :



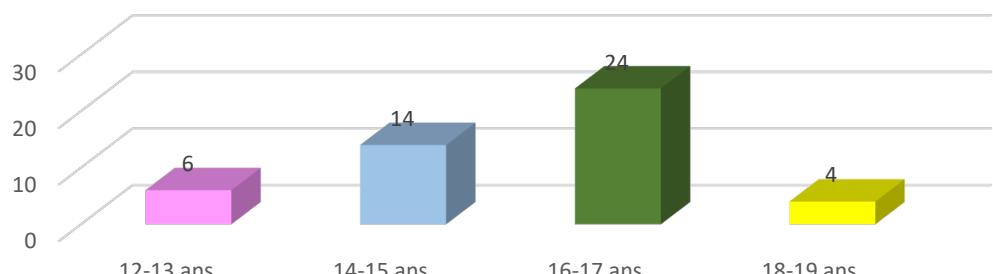
Répartition par âge - Mesures de PEAD / Services de Suite



Répartition par âge - CEMR Antenne de Gray Internat



Répartition par âge - CEMR Internat

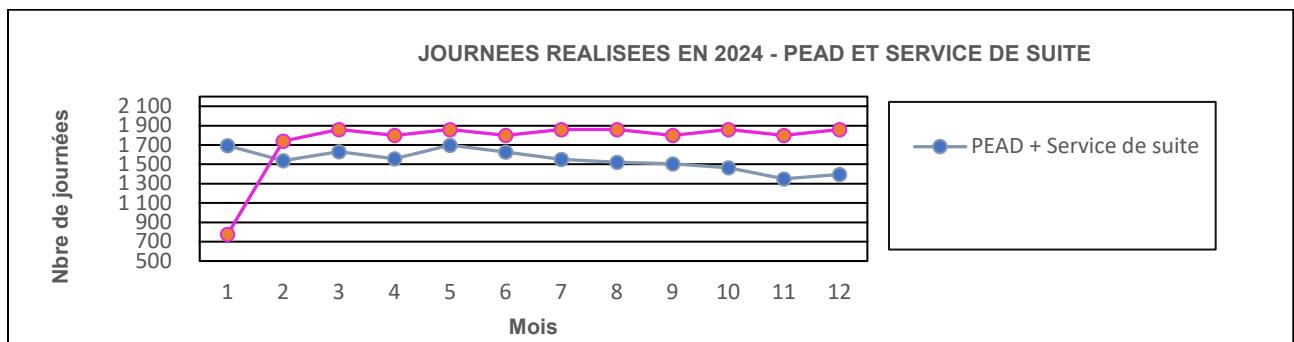
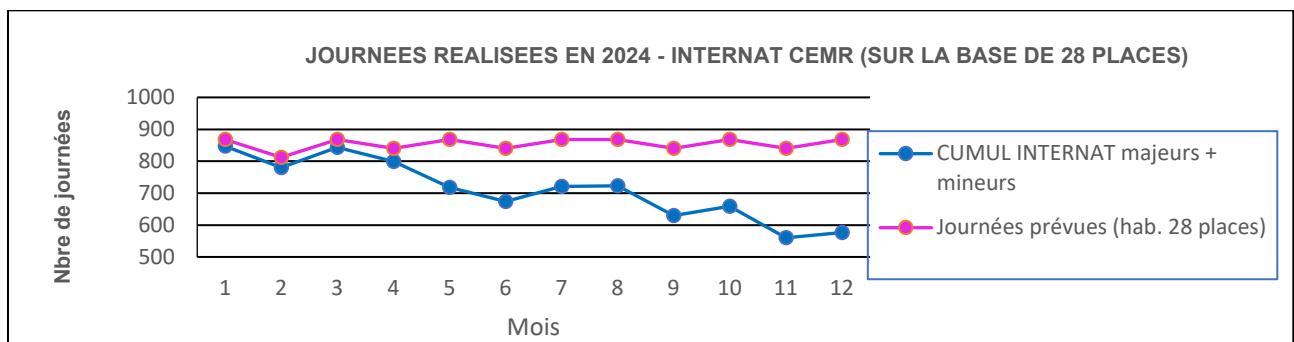


NOMBRE DE CONTRATS JEUNES MAJEURS

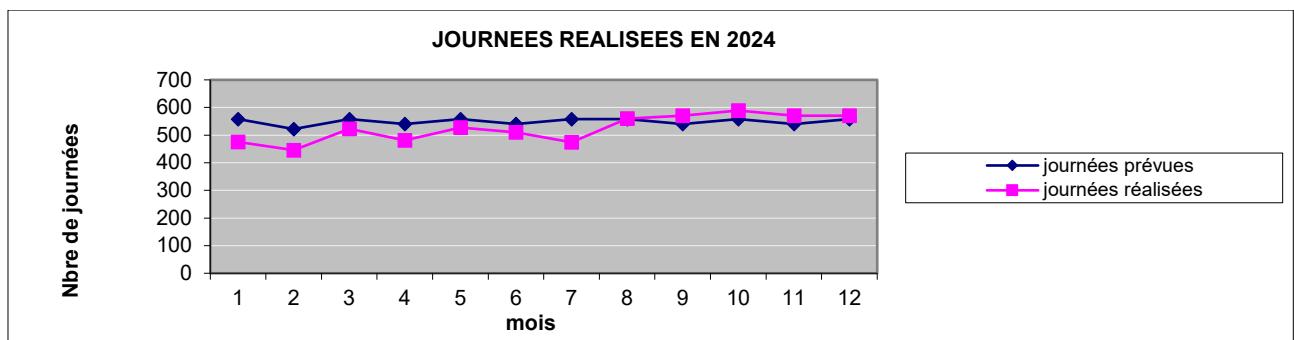
	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	7	6	13
GRAY	4	2	6
TOTAL	11	8	19

ACTIVITÉ EN NOMBRE DE JOURNÉES

Pour le CEMR :



Pour l'Antenne de GRAY :



Espace famille :

	Nombre de situation	Nombre d'enfant	Nombre de VM	Nombre de VA	Nombre de sorties en VM	Nombre de sorties en VA	Durée moyenne des sorties en VM	Durée moyenne des sorties en VA
1 ^{er} trimestre	26	50	108	96	1	1		
2 ^{ème} trimestre	24	48	100	92				
3 ^{ème} trimestre			52	110	1	1		
4 ^{ème} trimestre			102	90				
TOTAL			362	388	2	2	12 Mois	30 Mois
<i>Dont visites suspendues</i>						1		
<i>Dont visites annulées</i>								

Remarques : se rajoute 36 visites Fratries / 2 situations demandent la présence de deux professionnels

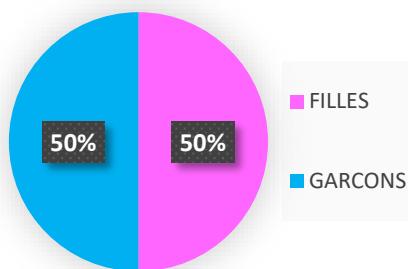
TOTAL : VM + VA + VF = 786 visites effectuées

Les admissions

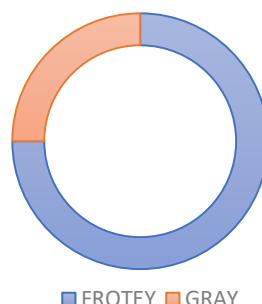
INTERNAT :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	11	10	21
GRAY	3	4	7
TOTAL	14	14	28

RÉPARTITION FILLE/GARCONS DE L'INTERNAT A LEUR ADMISSION :



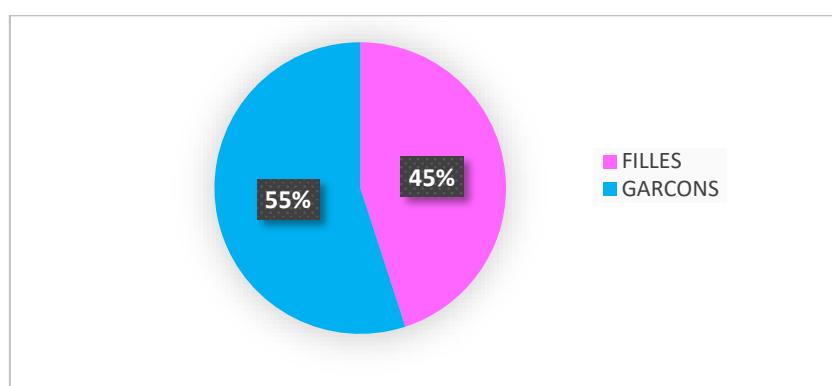
RÉPARTITION PAR SITE :



PEAD / Service de Suite :

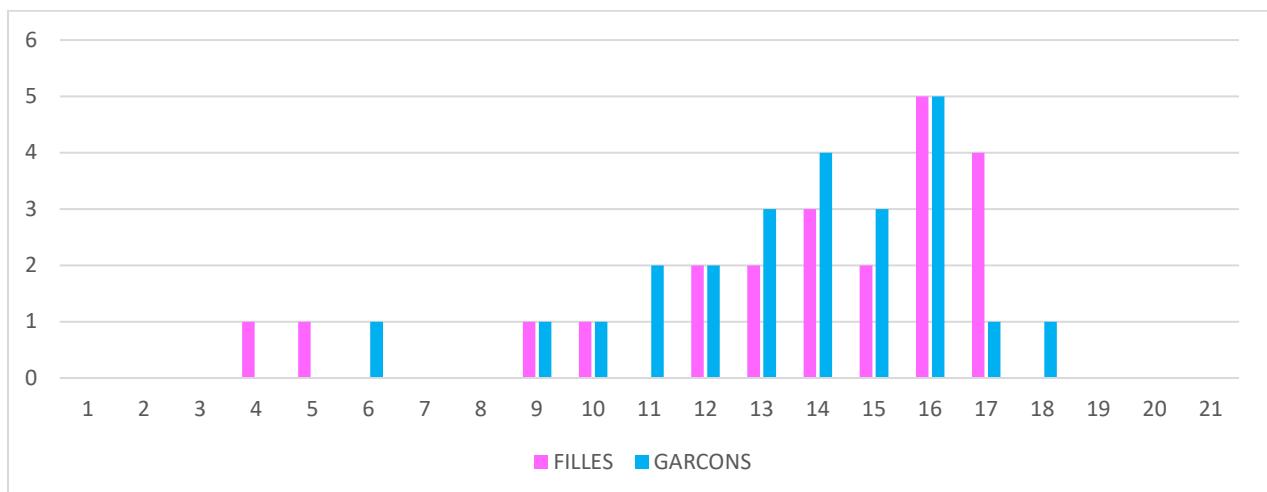
	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	9	11	20
GRAY	0	0	0
TOTAL	9	11	20

RÉPARTITION FILLE/GARCONS EN PEAD A LEUR ADMISSION :



AGES A L'ADMISSION :

La moyenne d'âge des jeunes admis en 2024 est de : **14 ans**



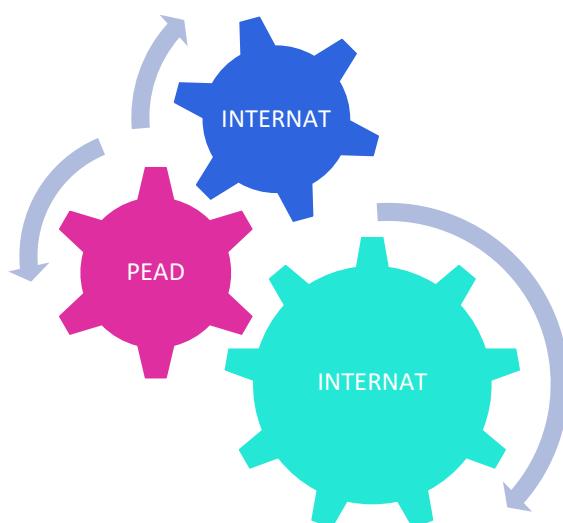
PARTICULARITÉS

Parmi les 146 jeunes suivis en 2024 (toutes mesures confondues), nous avons eu à prendre en charge 16 fratries.

Nous avons eu à suivre 19 jeunes majeurs (CJM).

Plusieurs prises en charge se sont succédées pour certains jeunes :

Passage de l'internat à un PEAD/Service de Suite	3
Passage du PEAD à l'internat	4
TOTAL	7



Les sorties

Internat :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	10	20	30
GRAY	3	1	4
TOTAL	13	21	34

DURÉE DES HÉBERGEMENTS EN 2024

Moyenne (en jours)	480 jours
La prise en charge la plus courte	2 jours
La prise en charge la plus longue	1126 jours

PEAD / Services de Suite :

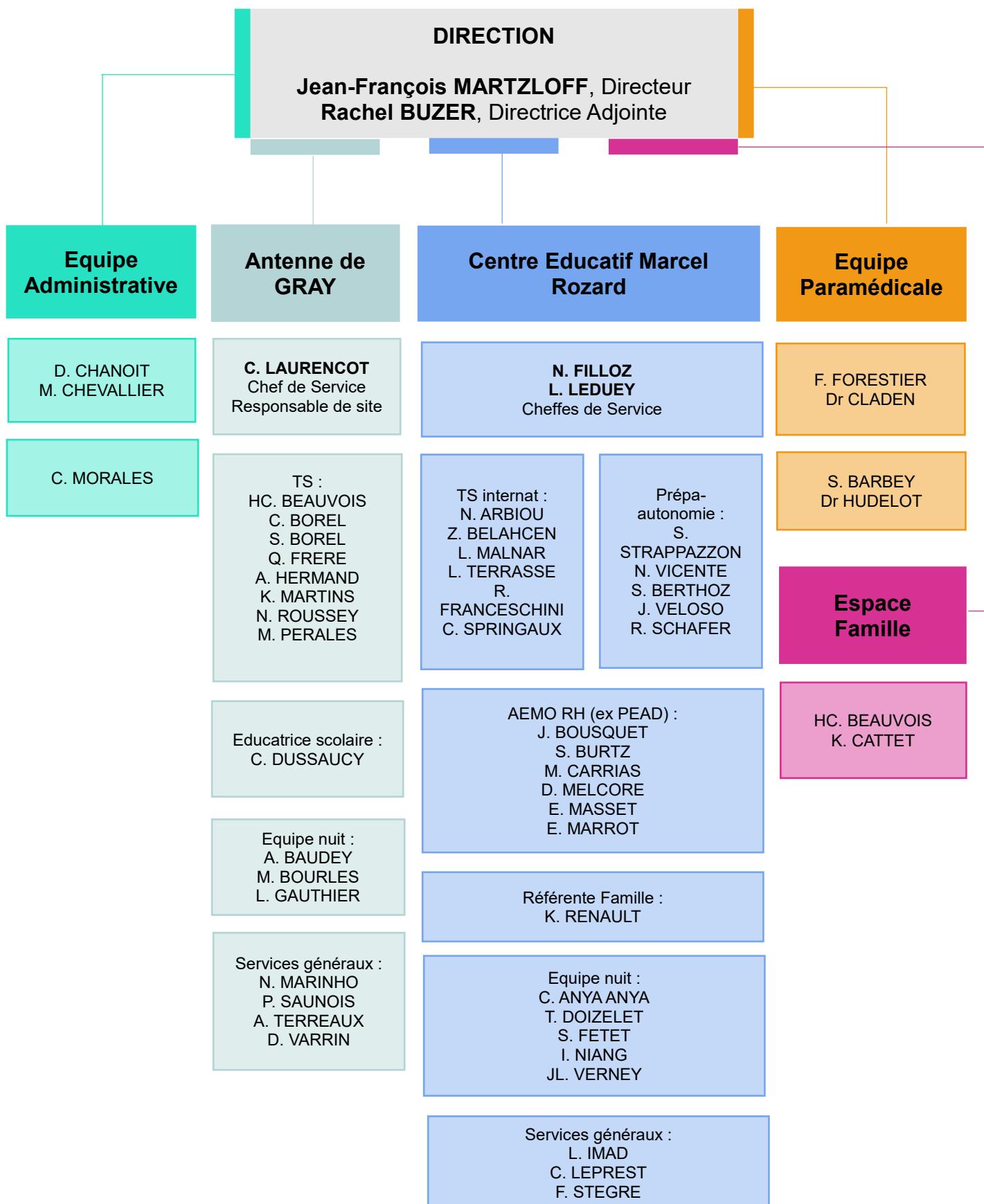
	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	16	15	31
GRAY	1	0	1
TOTAL	17	15	32

DURÉE DES SUIVIS EN PEAD / SERVICES DE SUITE EN 2024

Moyenne (en jours)	508 jours
La prise en charge la plus courte	67 jours
La prise en charge la plus longue	1813 jours

Ressources humaines

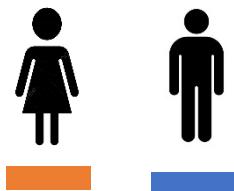
Organigramme Secteur Hébergement :



Nombre de personnels :

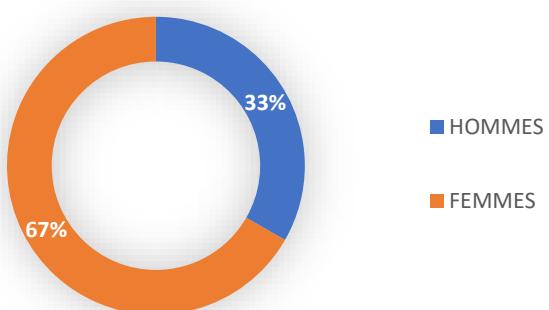
FROTEY LES VESOUL

30 personnels
Soit 64%

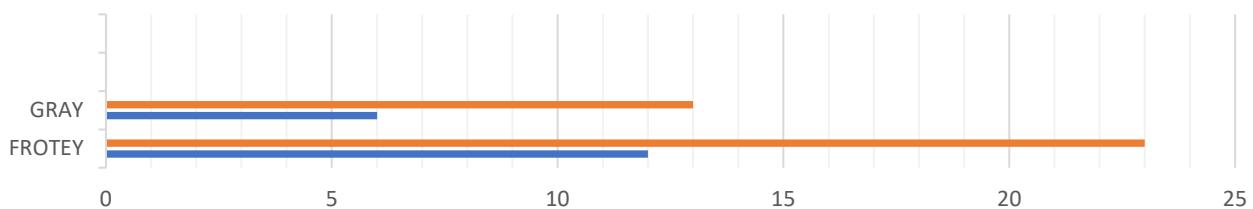


ANTENNE DE GRAY

17 personnels
Soit 36%

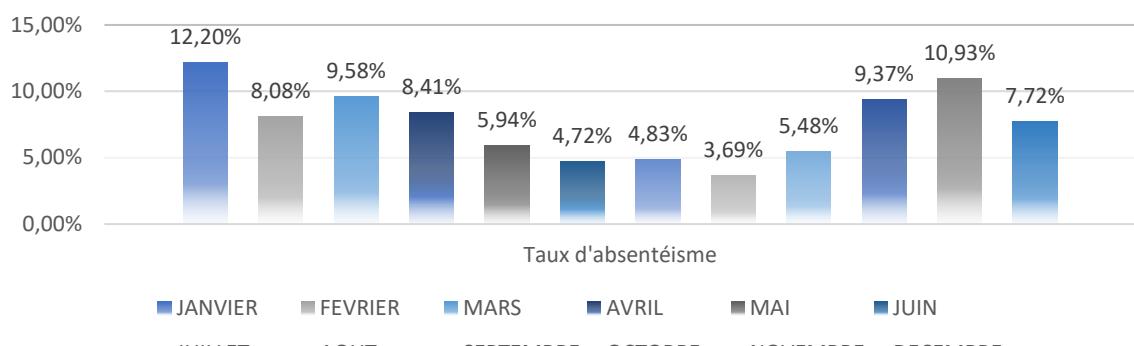


Parité H/F

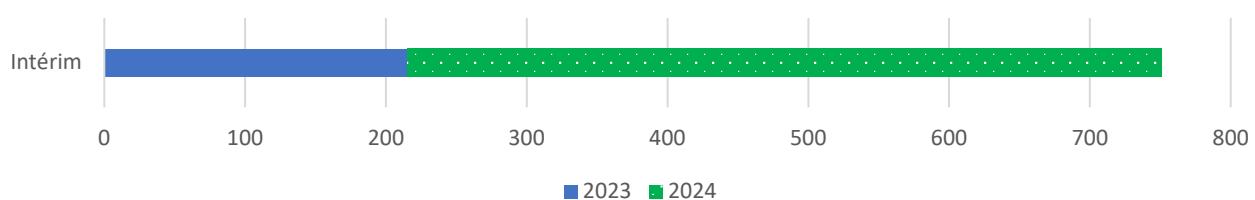


Taux d'absentéisme (d'après les tableaux de bord) :

TAUX D'ABSENTÉISME



Intérimaires



Recours aux travailleurs intérimaires en 2024 : 536 heures

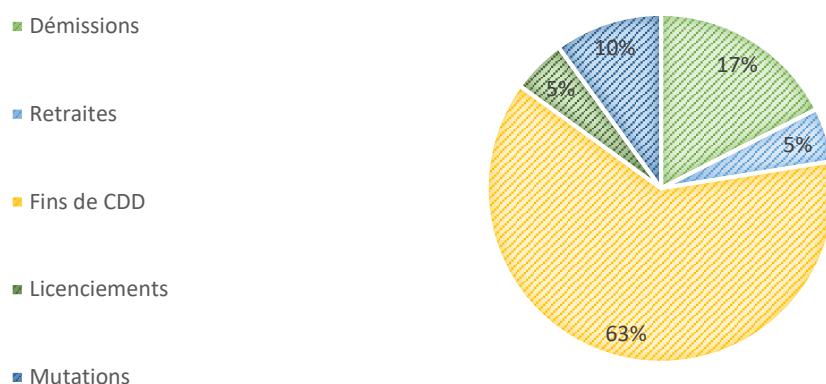
Recours aux travailleurs intérimaires en 2023 : 215 heures

Recrutements :

	CEMR	Antenne de GRAY	TOTAL
CDD	31	11	42
CDI	3	2	5

Départs :

	CEMR	Antenne de GRAY
Démissions	4	3
Départs en retraite	1	1
Fins de CDD	12	13
Licenciements	1	1
Mutations	4	0
TOTAL	22	18



Ages et anciennetés :

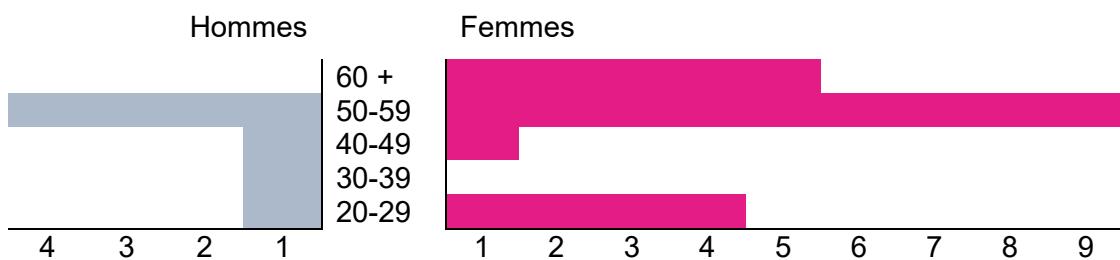
D'après les extractions sur FOCAT :

L'âge médian des personnels féminins est de 46 ans

La moyenne d'âge des personnels masculins est de 50 ans

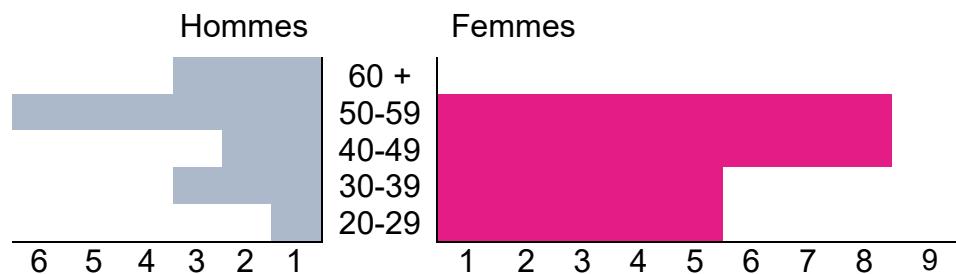
Pyramide des âges :

Site de GRAY (CEMR)



La tranche d'âge la plus représentée sur le site de GRAY est la 50-59 ans.

Site de FROTEY-LES-VESOUL (CEMR)

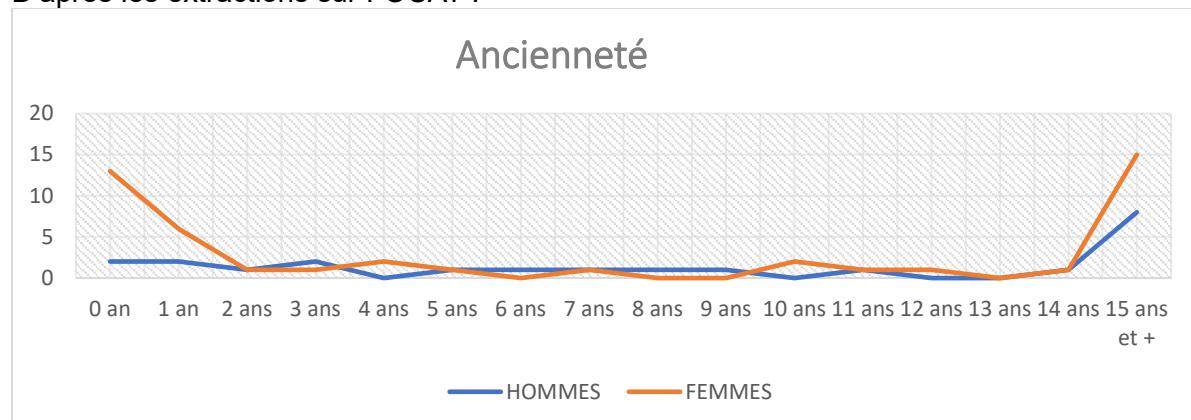


La tranche d'âge la plus représentée chez les hommes est la 50-59 ans.

Chez les femmes, deux tranches d'âge ressortent : 50-59 ans et 40-49 ans.

Ancienneté :

D'après les extractions sur FOCAT :



Formations :

- **Formation incendie obligatoire :** 32 personnels ont participé à la formation en mars 2024
- **Formations informatiques :**
 - Messagerie Outlook : 2 personnels
 - Excel bases : 1 personne
 - Initiation informatique : 5 personnels
 - Excel Perfectionnement : 1 personne
 - Word Perfectionnement : 1 personne
 - Temps de travail sur le DUI (formation assurée en interne) : 46 personnels
- **Formation en lien avec la « violence » :**
 - Communication Non Violente : 1 personnel
 - Gestion des conflits : 2 personnes
- **Approche Médiation :** 10 personnels en ont bénéficié
- **Ecrits professionnels :** 2 personnels
- **Tuteur Maître d'apprentissage :** 1 personnel
- **Gestes et postures :** 2 personnels
- **Travail sur échelle et escabeau :** 1 personnel
- **Habilitation électrique :** 1 personne
- **Sensibilisation « Lutte contre arrêt cardiaque » :** 2 personnels

Stagiaires :

- **STAGIAIRES ECOLE :** 6 stagiaires ont été accueillis au cours de l'année 2024
 - 3 stagiaires ES (2^{ème} et 3^{ème} année)
 - 2 stagiaires ME (1^{ère} année)
 - 1 stagiaire (DAQ)

Pour trois d'entre eux, les stages se sont soldés par des contrats de travail : 2 contrats d'apprentissage (ES) et 1 CDD (DAQ).

■ STAGES D'IMMERSION :

Personnels de la SAUVEGARDE venus en immersion	Personnels du CEMR ayant bénéficié d'un stage d'immersion
1 Secrétaire de Direction (SESAM) 2 Chefs de Service (SESAM) 1 EJE (SAJES)	2 éducateurs à la Prévention Spécialisée 1 secrétaire au SESAM 1 Directrice Adjointe à la DG

En raison de plusieurs impératifs et de différents événements, des stages d'immersion n'ont pas pu être réalisés.

Conclusion et perspectives 2025

2024 a été une année particulière et charnière avec le début des travaux, qui a demandé énormément de capacité d'adaptation aux équipes et aux publics accueillis (logements provisoires et/ou extériorisés – contraintes d'organisation sur site – communications avec nos partenaires...) mais qui aura permis de nombreux questionnements et nous aura permis d'avancer vers une nouvelle organisation et de nouveaux paradigmes dans la gestion de l'Etablissement et des Services.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre sens des responsabilités.

2025 se dessine avec la réalisation de notre évaluation externe, à préparer en consolidant nos procédures en termes d'organisation et de conformité avec les recommandations des bonnes pratiques professionnelles et nos dispositifs relatifs au recueil de l'avis de nos usagers et de leurs familles, en conformité également avec les lois qui nous régissent et les attentes de nos partenaires et financeurs du département et de la PJJ.

Consolidation également obligatoire du DUI et de la plateforme G-RESERV pour l'ensemble des personnels.

2025, c'est également de nouvelles conditions d'accueil pour nos usagers plus intimistes et qualitatives :

- Mars : La résidence la Colombine pour l'accueil de 22 des 34 MNA que nous suivons
- Mi-juin : La maison de l'étang pour 20 places sur 4 appartements nous permettant d'accueillir des primo-arrivants dès l'âge de 10 ans, de l'évaluation à l'autonomie et un appartement autonome.
- Fin d'année : Le pavillon du chemin des prés, pour l'accueil d'un appartement en autonomie et des dispositifs à concrétiser avec nos partenaires et financeurs du département et de la PJJ autour de la notion de REPIT et de REPLI. Réalisation également d'une salle de réunion.

C'est la poursuite de nos prises en charge hors les murs reconnus et garants du schéma départemental de l'enfance de la Haute-Saône autour de la préparation à l'autonomie des plus de 16.5 ans avec la poursuite des accueils MNA (au 15 cours Montaigne, au Relais 19 et au 18 rue Marcel Rozard), ces appartements diffus garantissant également un climat social plus approprié, et la poursuite au-delà des jeunes accueillis sur des appartements en bail glissant ou en FJT pour leurs apprentissages ou études de 6 places en appartement de ville (rue des tanneurs et avenue du lac).

Pour le site de Gray, c'est la prise en compte de deux facteurs qui se développent intensément : le public du médico-social et sa présence importante en période de vacances et de week-end, ainsi que le rajeunissement de la population qui demande plus de présences éducatives. Ce sont également de nombreux trajets pour des rendez-vous psys ou de soins à prendre en compte plus encore qu'avant en nombre ainsi que toutes les visites médiatisées.

Un petit renouveau autour des embauches de personnels diplômés que nous espérons poursuivre en termes de réponses aux besoins des nouveaux salariés.

De nouveaux dispositifs de nuits mutualisées également sur le site élargi des établissements et services de Frotey-lès-Vesoul.

2025 c'est également un nouveau cahier des charges pour le PEAD qui se transforme en AEMO-RH, ce qui nous demande de modifier nos pratiques professionnelles et notre organisation. Le département de la Haute-Saône a souhaité maintenir ce dispositif dans les murs pour les établissements en hébergement de l'AHSSEA.

2025 pour l'Espace Famille, c'est des moyens en termes de personnels (administratifs – éducatifs – logistiques et cadres) pour garantir nos qualités de prestations et répondre aux demandes d'extension du département.

Préparation dès 2025 du prochain CPOM qui au regard des nouvelles procédures et recommandations ainsi que de l'évolution de nos populations nous demandera de développer de façon importante et obligatoire nos moyens en termes d'encadrement (prendre en compte les présences importantes de jeunes sur des périodes de vacances et de week-end) et renforcer les équipes éducatives, prendre en compte de la même façon nos besoins en personnels autour des visites médiatisés de l'internat, de l'espace famille et de l'AEMO-RH que l'on nous demande de réaliser aujourd'hui (et non plus les TSSP de l'ASEF).

Répondre aux problématiques de soins psychiques de nos publics en renforçant les dispositifs infirmiers et enfin s'organiser afin de justifier de notre travail de façon administratives pour nos jeunes et juridiques pour nos salariés tout en préservant une qualité de prise en compte de notre logistique et de notre bâti en renforçant nos équipes administratives et de gestion afin d'épauler nos équipes de cadres.

De beaux projets, de belles réalisations, mais des besoins à prendre en compte pour garantir ce qui est notre cœur de métier une prise en charge de qualité pour nos jeunes et leurs familles dans le cadre de nos suivis, qui ne peuvent être garantis au-delà des structures par des personnels de qualité et en nombre suffisant.